



VIA PRÉVENTION

Transport de marchandises

Extraction sécuritaire de véhicules embourbés

Plan de cours — Formation

Via Prévention est une instance paritaire créée en vertu de la Loi sur la santé et la sécurité du travail (L.R.Q., c. S-2.1). Il s'agit d'un organisme autonome, sans but lucratif, fondé et administré par des associations d'employeurs et de travailleurs des secteurs d'activité économique du transport, de l'entreposage et des services relatifs à l'environnement.

« Article 101 : L'association sectorielle a pour objet de fournir aux employeurs et aux travailleurs appartenant au secteur d'activités qu'elle représente, des services de formation, d'information, de recherche et de conseil. »

Le contenu de cette formation est en conformité avec la législation actuelle sur la santé et la sécurité du travail.

Cette formation est admissible comme dépense de formation en vertu de la Loi favorisant le développement et la reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre (no. Agrément : 0057393).

CONDITIONS PRÉALABLES

Afin d'assurer l'efficacité de nos programmes d'apprentissage, nous croyons nécessaire que les conditions préalables suivantes soient rencontrées :

Pour l'entreprise (session en entreprise)

- Présence d'un gestionnaire
- Fournir un local et les équipements requis pour la session de formation

Pour le participant ou la participante

- Savoir lire et écrire en français (fonctionnel)

CLIENTÈLE VISÉE

La formation s'adresse à des conducteurs.trices de camion-benne, à des représentants.tes de comité santé-sécurité et à des gestionnaires.

OBJECTIF GÉNÉRAL

Promouvoir auprès des participants.tes les règles de sécurité lors de manœuvre d'extraction de véhicules et d'équipements embourbés.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

À la fin de la formation, le participant ou la participante sera en mesure de :

- Connaître les principaux risques liés à l'extraction d'un véhicule embourbé
- Déterminer dans quelle situation il est nécessaire d'utiliser les services d'un remorqueur professionnel
- Connaître les mesures à prendre pour extraire un véhicule embourbé en toute sécurité

CONTENU DU COURS

1. Introduction

- Les accidents
- Les causes des enlisements

2. Éviter de s'enliser

- Signes qui annoncent une situation à risque
- L'entretien de la surface de déplacement / sol
- La conduite et l'opération du véhicule

3. Les contraintes liées à l'extraction d'un véhicule

- Les forces et résistances
- Le poids du matériel enlisé
- La force de succion
- La résistance pendant la traction vers l'avant

4. Avant d'extraire un véhicule enlisé

- Déterminer si un remorqueur doit être appelé
- Les compétences des personnes impliquées
- La disponibilité du matériel et des équipements
- Le chargement
- La zone de sécurité

5. Le véhicule remorqueur

- Règles générales
- Le positionnement du véhicule remorqueur

6. Le matériel d'extraction

- Règles générales
- Les sangles de récupération
- Les manilles
- Les points d'ancrage
- L'inspection
- L'entretien

7. La manœuvre d'extraction

- Règles générales
- La communication

8. L'extraction d'un véhicule en quelques étapes

9. Conclusion

APPROCHE PÉDAGOGIQUE

Exposé et animation assistés d'une présentation PowerPoint.

MATÉRIEL REMIS AUX PARTICIPANTS.TES

- Aide-mémoire

ÉVALUATION

Examen

DURÉE

3 heures

NOMBRE DE PARTICIPANTS.TES PAR SESSION

4 à 15 participants.tes

TARIF PAR SESSION

Tarif membre		Tarif non-membre	
Présentiel	300,00 \$	Présentiel	600,00 \$
Zoom	150,00 \$	Zoom	300,00 \$

ATTESTATION

Après la formation, Via Prévention enverra par courriel, à l'employeur, une attestation de formation en format PDF au nom de chaque participant et de chaque participante.

Sur demande, Via Prévention peut expédier des attestations imprimées en format 8,5" x 11" (frais d'impression et d'expédition applicables).